



ción

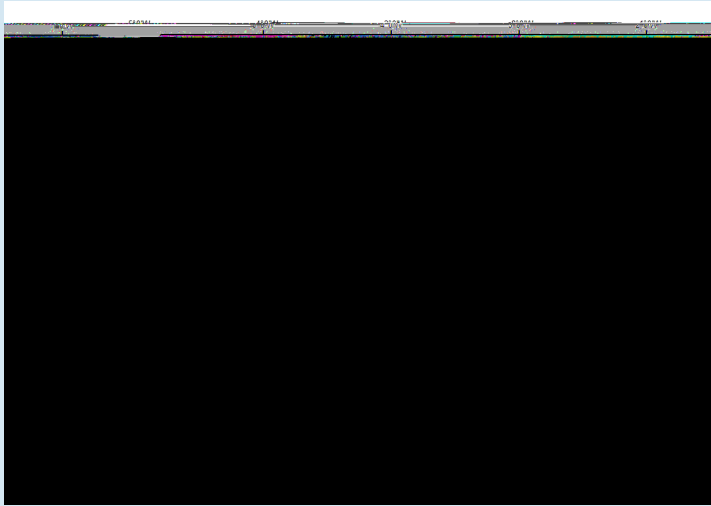
Unión Europea

État de Conservation

La sous-population du globicéphale noir de la Méditerranée est actuellement classée comme «Données Insuffisantes» dans la Liste Rouge des Espèces Menacées de l'UICN en raison du manque d'informations sur les tendances. Cette espèce est inscrite dans la Liste des Espèces Sauvages sous Régime Spécial de Protection en Espagne, et classée comme «Vulnérable» dans le Catalogue Espagnol des

Espèces Menacées. Le Maroc et l'Espagne sont signataires de plusieurs conventions internationales telles que CITES sur le commerce des espèces, la Convention de Bonn sur les espèces migratrices, la Convention de Barcelone et l'Accord ACCOBAMS sur les cétacés de la Méditerranée, de la mer Noire et de la zone atlantique adjacente.

Répartition de l'espèce



Zone Bleue : observations de globicéphales noirs entre 1992 et 2011.
Zone Blanche : observations au cours d'études en 2008-2009.

Cette espèce, abondante dans la mer d'Alboran et les eaux adjacentes, devient relativement commune et parfois rare dans le reste de la Méditerranée occidentale. Sa présence n'a pas été enregistrée dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Des études poussées ont été menées ces 20 dernières années dans la mer d'Alboran sur la partie nord, entre la côte espagnole et environ 45 km au large, jusqu'à l'île d'Alboran (zone bleu clair de la carte ci-dessus). Les parties centrale et sud sont très peu connues, même si quelques études ont été réalisées en 2008 et 2009.

Elle est répartie dans les eaux profondes au-delà des 500 m de profondeur.

Suite à des études de marquage par satellite, il semble y avoir au moins trois unités différentes de cette espèce dans la zone nord : l'une occupe le Déroit de Gibraltar et la partie ouest de la mer d'Alboran, une autre la partie centrale et orientale de la mer d'Alboran, et encore une autre le golfe de Vera adjacent, avec quelques contacts avec l'unité centrale.

Le nombre d'individus des groupes dans la mer d'Alboran est plus élevé (près de 30 animaux en moyenne) que dans le reste de la Méditerranée. Dans le Déroit de Gibraltar, la moyenne est d'environ 14 animaux par groupe. De grands rassemblements de plus de 100 animaux sont observés au début de l'été et particulièrement dans la mer d'Alboran, probablement pour des raisons de reproduction.

Menaces

- En raison de sa présence dans les eaux océaniques et sa préférence pour se nourrir de calmars des profondeurs, le globicéphale noir n'est probablement pas exposé aux activités humaines qui se produisent près des rives. Aucune menace majeure n'a été identifiée en Méditerranée en dehors d'une mortalité récente due à un morbillivirus.
- Cependant, il existe des menaces potentielles telles que les prises accidentelles dans les filets de pêche, les collisions avec les bateaux (au moins deux collisions ont été enregistrées dans le Déroit de Gibraltar), le bruit sous-marin d'origine anthropique (bateaux, sonars, etc.), le harcèlement lors d'observations touristiques de cétacés et la contamination toxique.
- Entre 2006 et 2007, une épizootie provoquée par un virus a entraîné une forte mortalité chez les globicéphales noirs du Déroit de Gibraltar et s'est étendue rapidement vers l'Est jusqu'à Almeria, Murcie et les îles Baléares. Ce type d'épizootie pourrait se produire à nouveau, de sorte qu'elle demeure une menace potentielle.

Mesures de Conservation

- Dans la mer d'Alboran, il n'y a actuellement aucun espace marin protégé qui intègre les zones d'importance de cette espèce. Cependant, a été proposée la création d'une Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) dans la mer d'Alboran, ou du moins dans la moitié nord décrite dans le Projet Méditerranée - MAGRAMA.
- Le Site d'intérêt communautaire (SIC) du Déroit Oriental dans le Déroit de Gibraltar, récemment créé, couvre (fr-FR)/MCID

Pour plus d'informations sur le Projet POCTEFEX-Alboran

Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN

Andrés Alcántara: andres.alcantara@iucn.org

<http://www.iucnredlist.org/details/9250/3>

Fiche élaborée par A. Cañadas (Alnilam). Avril 2014.